

DIVISION DES EXAMENS ET CONCOURS

Le recteur de la région académique Normandie, recteur des académies de Caen et de Rouen,
Chancelier des universités,

Arrêté de nomination des membres du jury du concours interne pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure au titre de la session 2019

VU le **décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009** portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

VU **l'arrêté du 25 janvier 2011** fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

VU **l'arrêté du 20 décembre 2010** fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs de classe supérieure ou grade analogue des administrations de l'État et de certains corps analogues ;

VU **l'arrêté du 25 janvier 2019** autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de secrétaires administratifs de classe supérieure de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le jury du concours interne dans le corps des secrétaires administratifs de classe supérieure de la session 2019, est composé comme suit :

Présidente :

Madame Marlène PIQUEREZ, attachée d'administration hors classe, DAFIS, rectorat de Rouen.

Membres :

Madame Catherine GAUTIER, attachée principale d'administration, DSDEN de la Seine-Maritime,
Madame Véronique HAUCHARD, personnel de direction, lycée le Corbusier, Saint-Étienne du Rouvray,
Monsieur François-Emmanuel MACOU, attaché principal d'administration, lycée Anguier, Eu,
Monsieur Philippe PARRA, personnel de direction, collège Georges Pompidou, Pacy-sur-Eure,
Monsieur Lionel TEITEN, secrétaire administratif classe exceptionnelle, université de Rouen.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 19 mars 2019

Le Recteur, Chancelier des universités,

Denis Rolland